

## CT DO DU 5 FEVRIER : ENFIN LES QUESTIONS DIVERSES TRAITEES !

Ce vendredi 5 février s'est tenue la troisième et dernière partie du CT DO du 8 décembre 2020 !

Ce CT comportait deux points à l'ordre du jour :

- Le décompte des JRH : lors du dernier CT, la proposition de l'administration avait été rejetée à l'unanimité. Une version amendée a été présentée.
- Les questions diverses qui n'avaient jamais pu être traitées lors des deux CT précédents.

### JRH : un projet toujours pas abouti

Lors du dernier CT, l'ensemble des organisations syndicales avaient formulé des remarques sur la proposition de la DO quant aux JRH, système de décompte des jours de récupération pour dépassement d'horaires lorsque le tour de service est établi sur une moyenne annuelle supérieure à 32 heures par semaine.

Même si des avancées ont été consenties par la DO, le texte reste imparfait. Le président du CT convient qu'il doit encore être travaillé dans les jours à venir. Pour autant, il décide qu'il doit être soumis au vote, sachant dans ces conditions qu'il recevrait un vote unanimement contre ! Curieuse façon de travailler sur un texte...

Vote : unanime contre

### Questions diverses

- **Vigie Traffic CDG:** un projet de « Ground Tower » a été présenté aux agents sans que ceux-ci n'aient été informés au préalable d'une quelconque façon. De plus, il leur est annoncé que la VT en devenir du T1 et du futur T4 sera gérée par ADP, aussi ces agents se posent beaucoup de questions quant à l'avenir du service de la VT. Quelles informations peut nous apporter la DO sur ce sujet ?

Alors que le sujet n'a jamais été évoqué ni en GT DAT, ni dans aucune une autre instance, les agents de la Vigie Trafic ont eu la surprise d'apprendre en fin d'année dernière les projets de transfert de la VT Est au CANA grâce à un système DAT, suivi du transfert éventuel de la VT Sud. Dans le même temps alors qu'une vigie trafic va pouvoir être mise en œuvre au Terminal 1 et dans le cadre du futur T4, la DO annonce que c'est ADP qui serait en charge de ces nouvelles aires de trafic. Le DO a confirmé ses intentions lors du CT en précisant que la mise en œuvre effective du concept DAT pour la VT Sud ne serait faite que si le « concept opérationnel » faisait ses preuves lors des essais pour la VT Est.

Le SNNA-FO a rappelé son attachement au service rendu par les agents des vigies trafics dont l'excellence et l'expertise ne sont plus à démontrer. Nous avons également insisté sur l'implication nécessaire des personnels sur tout nouveau projet.

Le besoin opérationnel d'un système DAT nous paraît étrange puisque sur les vigies concernées Sud et Est sont en service et en tour Nord un étage dédié n'attend plus que le matériel pour pouvoir rendre le service au T1.

De plus, les essais qui avaient été menés il y a quelques mois/années avec des caméras pour la VT Est n'avaient pas du tout convaincu les personnels. A suivre donc....



- **Mise en œuvre des RO** : dans le cadre de la mise en œuvre des RO et plus particulièrement des moyens pour rappeler un agent en RO, des téléphones seront achetés et mis à disposition des agents. Le nombre de ces appareils étant limité, différents systèmes de transmission se mettent en place de façon plutôt désorganisée. Par endroit on demande même aux agents de venir chercher ce téléphone sur un jour de repos !

FEETS FO demande des règles claires de ce qui peut être fait ou pas de façon à avoir une application homogène de la mise en œuvre des RO.

La DO s'est étonnée de cette obligation concernant les téléphones et s'est engagée à regarder précisément ce qui a été prévu localement en la matière. FO rappelle son opposition à la transmission de données personnelles par les agents, en particulier leurs adresses mail personnelles. Il nous paraît inenvisageable que les agents en RO soient contraints de regarder leurs mails en permanence pour savoir s'ils sont rappelés ou non !

- **Durée hebdomadaire de travail et RO** : pour la détermination des jours de RO dans les tours de service individualisés, il est évoqué le fait de pouvoir travailler plus de 36h par semaine. Or l'article 10 de l'arrêté du 19 novembre 2002 spécifie que la durée hebdomadaire de travail ne peut excéder 36h.

FEETS FO demande que la mise en œuvre des RO respecte cet arrêté.

FO rappelle qu'un TdS qui comporte des RO doit être construit avec la probabilité que cette RO soit déclenchée et donc transformée en vacation. Or, FO a remarqué que sur plusieurs sites, des TdS avec RO comportent des semaines de plus de 36h, ce qui est contraire au texte réglementaire.

La DO répond qu'effectivement l'arrêté doit être respecté. FO fera remonter les cas identifiés pour correction.

FO a également demandé qu'un rappel général soit fait sur ce point à tous les services.

- **Terrain de Perpignan** : Mission d'appui DO et fréquence sol.

11 mois après la fin de la mission d'appui DO, le rapport a enfin été envoyé au SNA SSE mais n'est toujours pas communiqué aux agents ni aux représentants des personnels.

Dans le même temps des expérimentations de plusieurs scénarii/solutions préconisées dans le rapport DO doivent être mises en œuvre sur un calendrier d'au moins 6 mois, toujours sans communication sur leur contenu aux personnels. Le dossier est en souffrance depuis plusieurs années maintenant il faut que les agents puissent enfin travailler dans des conditions sûres et sereines. Nous vous demandons donc la communication de ce rapport, **et comme le rapport d'expérimentation le préconise, une décision de mise en œuvre de la fréquence sol le plus rapidement possible en impliquant les personnels localement.**

Sur le rapport DO/MSQS, le directeur convient que le rapport n'est pas finalisé notamment pour prendre en compte l'intervention d'un élu de Rivesaltes suite aux plaintes des riverains sur les nuisances occasionnées par le trafic. Il évoque le problème des circuits dos à la position de contrôle et l'étude de la fermeture de la piste secondaire. Dans cette éventualité, une réflexion est en cours sur l'installation de caméras en vue d'une réouverture que nous supposons de type DAT (Digital Advanced Tower).

Encore plus surprenant, une organisation syndicale s'est félicitée et a proposé son concours dans la réalisation du projet !!!

Le DO a mentionné les espaces de travail collaboratifs en cours, et confirmé que le rapport sera partagé avec les personnels ... mais quand ?!!!

Le SNNA-FO a précisé que, faute de ressource en personnel (effectif à BO-1) et compte tenu du cours préavis, il n'avait pas été possible de participer à ces réunions.

Nous avons ensuite rappelé que le dossier d'étude réalisé par les contrôleurs en 2017 pointait déjà les mêmes problématiques de taux d'occupation de fréquence et de croissance de trafic sur une plateforme complexe. En a suivi l'expérimentation fréquence SOL en 2019 qui a mis en évidence sa nécessité de mise en œuvre.

Le SNNA-FO a donc demandé à la DO de prendre acte des conclusions de ce rapport d'expérimentation et de mettre en œuvre une fréquence SOL avec le personnel associé sans désarmer le poste LOC de son Coordo.

DO1 rappelle que son mandat d'étude était de trouver des solutions aux problèmes de sécurité occasionnés par les incursions mais à BO constant.

Nous avons fait noter que les solutions envisagées suite à ce rapport (fermeture de piste, plan de roulage, ou fermeture du TWY K) renforçaient le besoin d'une position SOL, et pointer la perte de temps sur ce dossier.



Le DO a bien compris la demande de fréquence SOL accompagnée d'un BO réévalué, mais veut laisser le temps aux actions en cours d'être menées, rappelant le problème de sécurité et invoquant qu'il n'était à ce poste que depuis un mois, et nous donne RDV au printemps.

- **Formation des AFIS à IRMA** : il est demandé à l'ENAC de mettre en place une formation à l'utilisation d'IRMA pour les AFIS. FEETS FO s'inquiète de cette avancée qui pourrait être un argument pour la DGAC de se retirer de certains terrains. La DO a-t-elle une réflexion en cours sur ce sujet ?

La DO précise que la DSAC a demandé à ce que la DSNA laisse IRMA à disposition des AFIS. La DSNA a donc saisi SDJ (Sous-Direction Juridique) pour avoir un avis sur sa responsabilité quant à l'utilisation de son matériel par un tiers. Le service d'information de vol rendu par l'AFIS serait ainsi amélioré. Pour autant cette hausse du niveau de sécurité ne doit pas conduire la DSNA à s'interroger sur la pertinence de laisser ou non le service du contrôle. Sur ce point FO restera particulièrement vigilant !

- **Etampes** : A ce jour il ne reste plus que deux contrôleurs qualifiés, ce qui les met dans une situation très difficile. FO avait alerté la DO sur ce sujet avant l'été, période critique dans ces conditions. Aujourd'hui rien n'a bougé. FO demande que la DO prenne toutes les mesures nécessaires afin de régler ce problème au plus vite.

Cette situation devenant intolérable pour les agents sur place, FO a écrit au Directeur Général pour qu'il règle au plus vite cette situation. La décision a alors été prise de fermer le service du contrôle de la plateforme. FO regrette profondément la gestion RH sur ce terrain depuis plusieurs années, mais il était temps d'apporter une réponse aux personnels encore présents. Le SNA-RP va rapidement prendre contact avec ADP pour programmer la transition. FO demande que cela se fasse au plus vite, si possible avant la reprise du trafic au printemps. La DO a également confirmé que toutes les décisions relatives à une fermeture de service s'appliqueront (prime et priorité de mutation).

- **Difficulté des gestionnaires/exploitants** : plusieurs gestionnaires et/ou exploitants sont dans une situation financière très difficile. FEETS FO s'inquiète des conséquences possibles sur la pérennité de certaines plateformes, en particulier les moins grandes. La DO a-t-elle des retours sur ces situations ?

Sur ce point la DO nous dit ne pas avoir d'information. FO fera donc remonter cette demande au niveau du CT DGAC car c'est un sujet malheureusement d'actualité. Même si la DGAC n'a pratiquement aucun levier à ce niveau, elle se doit d'être informée des diverses situations des plateformes où elle est présente et être transparente vis-à-vis de ses personnels.

Vos représentants SNNA-FO :

Laurent NOTEBAERT  
Cédric FAURE

Raynald DROLEZ  
Roland PAGNIER

Anne GIACOMETTI-LIZOT  
Philippe BULCIAGHY

**Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !**

**Nom & Prénom :**

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Email :

Portable :

**A renvoyer, par mail ou par courrier :**

**SNNA-FO, DSAC/SO, Aéroport- Bloc Technique - TSA 95003  
33688 MERIGNAC Cedex**

